

Communiqué de presse

Paris, le 11 avril 2023

N° 758

Déplacement de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, dans le Pas-de-Calais, sur le site de la verrerie Arc

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, est retourné sur le site de la verrerie Arc à Arques (Pas-de-Calais), à l'occasion du redémarrage de plusieurs des fours de l'entreprise, arrêtés cet hiver compte tenu des prix sur les marchés de l'électricité et du gaz. Le Ministre a pu échanger avec les dirigeants et les salariés de l'entreprise, afin de faire un point de situation et d'annoncer le soutien de l'Etat – un prêt de 10M€ – en faveur de l'entreprise.

Arc est un groupe verrier fondé en 1825 à Arques, avec plus de 7500 collaborateurs dans le monde dont 4500 sur le site d'Arques. Le groupe a une place majeure dans l'industrie française et a été fortement soutenu par l'Etat depuis plusieurs années, notamment pour l'aider à faire face aux conséquences de la crise COVID et de la guerre en Ukraine.

Energo-intensif, le site a été directement touché par l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz dès septembre 2022, et a été contraint d'arrêter définitivement un de ses fours et d'en arrêter temporairement cinq autres. Dans ce cadre, Arc a pu bénéficier de l'ensemble des aides mises en place par le Gouvernement, pour l'aider à traverser la période de l'hiver et aujourd'hui redémarrer.

Roland Lescure s'est rendu sur le site pour visiter l'un des fours qui a été redémarré, et échanger avec la direction et les salariés. A cette occasion, le ministre a annoncé un nouveau soutien de l'Etat, à travers un prêt de 10M€, fait aux côtés d'un apport équivalent de l'actionnaire de l'entreprise et des efforts de ses fournisseurs. Cet

accord sera mis en œuvre dans les tout prochains jours et dès que les conditions juridiques seront remplies en totalité, sous l'égide du tribunal de commerce de Lille, qui suit l'entreprise depuis plusieurs années.

Roland Lescure a déclaré: « Le choc énergétique actuel, représente une nouvelle épreuve après celle du COVID-19 et de la guerre en Ukraine. Certains industriels, comme Arc, ont été contraints de réduire temporairement leur production, afin de passer le pic de l'hiver. Je me réjouis aujourd'hui de voir l'entreprise augmenter sa production et traverser avec succès cette nouvelle épreuve, grâce à la mobilisation de ses salariés et de ses dirigeants et de son actionnaire, accompagnés par l'Etat. Cette reprise d'activité témoigne de la résilience de l'industrie française, qui repart aujourd'hui de l'avant. ».

Contact presse:

Cabinet de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

01 53 18 46 19 - presse@industrie.gouv.fr